



**LES CAUSSES
DU QUERCY**



Demain s'invente ici !

**Le Parc naturel régional
des Causses du Quercy
écrit l'avenir
avec ses habitants**



Parc
naturel
régional
des Causses
du Quercy



unesco
Géoparc mondial

Classé pour la première fois par l'Etat en 1999, le Parc naturel régional des Causses du Quercy fêtera cette année ses 25 ans d'existence.

2024 est donc une année particulière, d'autant plus que nous engageons le renouvellement de notre Charte qui fixera un nouveau cap à l'horizon 2042 sur la base d'un projet commun qui guidera l'action du Parc, de ses membres et de ses partenaires sur cette période.

21 nouvelles communes du Lot et du Tarn-et-Garonne ont rejoint le périmètre d'étude. Cette révision de la Charte du Parc est un moment important. Elle va mobiliser les élu-es, l'équipe, les partenaires, les acteurs économiques, associatifs, culturels et les habitant-e-s.

Dans ce cahier spécial, je vous invite à découvrir le Parc naturel régional des Causses du Quercy, ses grandes missions, certaines de ses réalisations.

Nous comptons sur vous pour participer à la concertation que nous organisons au printemps, afin d'imaginer ensemble l'avenir du territoire.



Catherine Marlas

Présidente du Parc naturel régional des Causses du Quercy,
Géoparc mondial UNESCO

CARTE D'IDENTITÉ DU PARC

AUJOURD'HUI ...



Superficie : 186 000 hectares

Population : 31 500 habitants

Communes : 95 communes

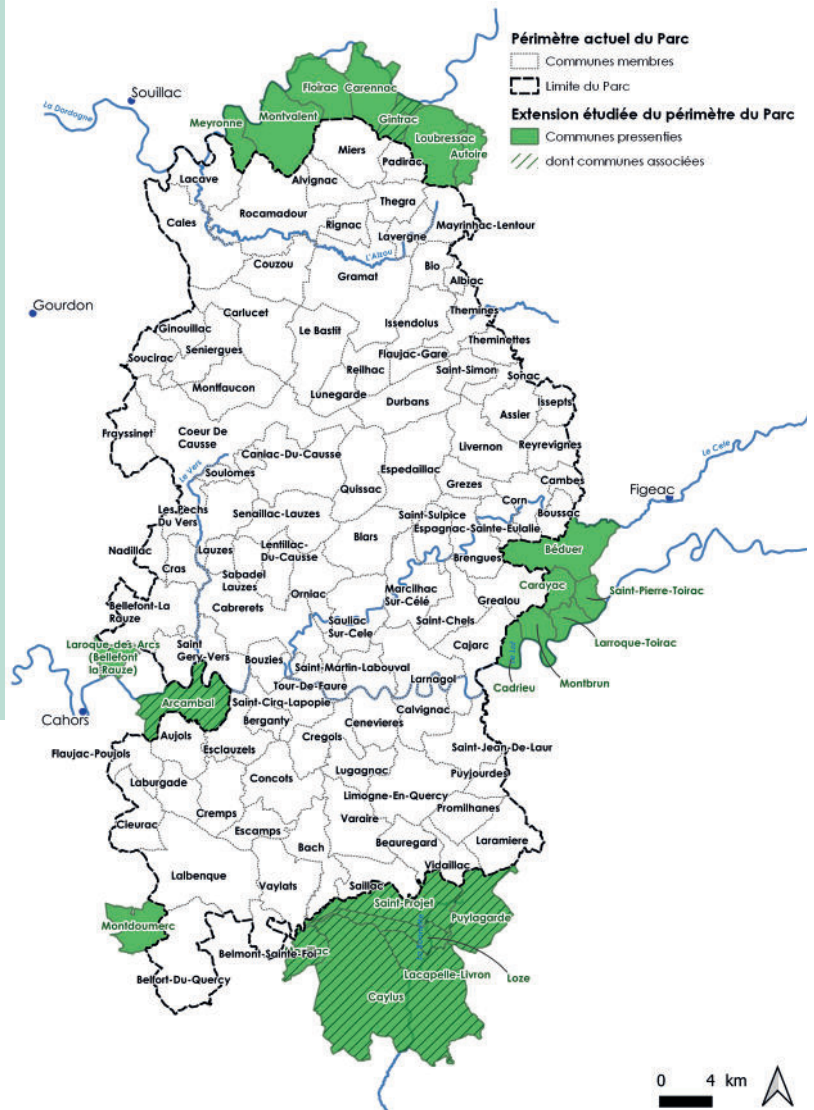
ET DEMAIN



230 000 hectares

40 000 habitants

116 communes



Ce supplément vous est proposé par le Parc naturel régional des Causses du Quercy

Rédaction : Emeline Villeneuve Relecture : Nils Brunet, Guillaume Le Boëdec / Crédits photos : Clara Ferrand, Teddy Verneuill, Les Globe Blogueurs, Jérôme Morel, Malika Turin, Christophe Pélapat, Alexia Bastet, Kristof Guez / Cartographie : François Daval.

10 février 2024

Le Parc, qu'es aquò ?

Le Parc n'est pas un territoire « sous cloche », mais un espace de vie, où le développement économique et social se conjugue avec la préservation de l'environnement.

Ses actions sont multiples : protection de la biodiversité, développement d'un tourisme local et responsable, programmes éducatifs pour les écoles, animations grand public (Les Causseries)... Elles mobilisent les élu-es, les socioprofessionnel·les, les associations et les habitant-es.













Comment fonctionne-t-il ?

Le Parc est une collectivité soutenue par l'Etat et gérée par des élu-es délégué-es de ses collectivités membres : Communes, Communautés de communes et d'agglomération, Département du Lot et Région Occitanie. Ensemble, elles forment le Syndicat mixte du Parc. Les élu-es délégué-es se rassemblent au sein du comité syndical pour voter les actions menées par celui-ci.

La Charte du Parc : une feuille de route pour 15 ans

La Charte est le projet de territoire du Parc. Ce document contient les objectifs à atteindre : mise en valeur du patrimoine, développement économique, social et culturel, qualité de vie des habitants. Elle est renouvelée tous les 15 ans. La Charte actuelle couvre la période 2012-2027.

Quelques réalisations du Parc depuis 2012

-  **13** sites Natura 2000 préservant des espèces et leurs habitats naturels reconnus à l'échelle européenne
-  **6** observatoires citoyens de la biodiversité
-  **439** créations d'entreprises artisanales accompagnées
-  **3 340** hectares de pelouses sèches préservés de l'embroussaillage
-  **66** nouveaux projets touristiques accompagnés
-  **71%** des communes engagées dans l'extinction totale ou partielle de leur éclairage nocturne
-  **84** entreprises agricoles, artisanales et touristiques marquées « Valeurs Parc »
-  **4 130** enfants ayant bénéficié d'actions éducatives
-  **17 425** participants aux animations proposées dans le cadre des « Causseries »
-  **1** observatoire des eaux souterraines
-  **5** écobarris (écoquartiers ruraux)
-  **6** sites d'observation de la nuit aménagés
-  **10** lacs de Saint-Namphaise et **18** édifices du patrimoine lié à l'eau restaurés

Le Parc en 10 actions phares

La protection et la valorisation d'un patrimoine géologique exceptionnel

Le Parc raconte une histoire de plus de 200 millions d'années ! Il a obtenu le label Géoparc mondial UNESCO en 2017 en reconnaissance de ce patrimoine et des efforts menés pour le faire connaître. Ce patrimoine est protégé par la Réserve naturelle nationale créée par l'Etat en 2015 (85 sites répartis sur 21 communes) et gérée par le Parc.



Le Pôle de pleine nature en vallée du Célé

Depuis 2017, le Parc et ses partenaires travaillent ensemble au développement d'un tourisme de pleine nature accessible à tous en vallée du Célé. Plusieurs sites ont été aménagés et des séjours créés : certains sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Un ciel noir préservé

En 2002, la revue Ciel et Espace révèle le « triangle noir du Quercy » et lui donne une renommée nationale. Depuis, le Parc n'a eu de cesse de sensibiliser les publics, jeunes ou adultes, à la préservation du ciel nocturne : sites d'observation, villages étoilés, extinction de l'éclairage public ...



Un renouveau pour la filière pierre

Avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Lot, le Parc oeuvre pour le développement de la filière pierre locale afin de préserver le patrimoine bâti, mais aussi de valoriser et maintenir les savoir-faire artisanaux.

Les écobarris : soutenir un urbanisme rural de qualité

Le Parc accompagne des communes dans l'élaboration d'écoquartiers ruraux adaptés aux besoins et spécificités du territoire : les écobarris. Aujourd'hui, cinq d'entre eux sont aménagés dans les communes de Lavergne, Saint-Simon, Mayrinhac-Lentour, Le Bastit et Livernon.



Le Parc en 10 actions phares

Des outils en faveur du pastoralisme

Depuis 2005, le Parc est partenaire du Département du Lot dans la politique de reconquête des espaces embroussaillés. Plusieurs milliers d'hectares sont ainsi réinvestis par les éleveurs sur près d'une vingtaine de sites, dont 11 dans le Parc.



La marque Valeurs Parc, au service des entreprises locales

Le Parc développe la marque Valeurs Parc, portée par la Fédération des Parcs naturels régionaux. Aujourd'hui, 84 entreprises sont labellisées, dans le secteur du tourisme, mais aussi de l'agriculture, de l'éducation à l'environnement et de l'artisanat.

Les programmes éducatifs : sensibiliser la jeunesse

Depuis sa création, le Parc propose des actions d'éducation au territoire pour permettre aux enfants, habitants ou visiteurs de partir à sa découverte, pour mieux le connaître, le comprendre et le vivre. Cette année, plus de 40 classes et près de 1000 élèves participent aux différents parcours éducatifs proposés par le Parc.



De l'art sur le chemin de Compostelle

Avec ses partenaires, le Parc a mené plusieurs projets artistiques sur le GR 65 : le chemin-livre, composé de pierres dessinées et insérées dans les murets ; et deux œuvres d'art-refuge du parcours artistique Fenêtres sur le Paysage, Super-Cayrou à Gréalou et Pecten Maximus à Limogne-en-Quercy.

La Maison du Parc, une vitrine pour notre territoire

Depuis l'automne 2022, le Parc est installé dans sa nouvelle maison à Labastide-Murat, un bâtiment révélateur de ses valeurs : valorisation des matériaux locaux, sobriété énergétique, insertion paysagère et forme architecturale traditionnelle ... Une belle vitrine des savoir-faire en écoconstruction !





Le bilan de la Charte 2012-2027

Un Parc qui :

- **initie et impulse** à travers différentes initiatives pour se positionner sur de nouveaux enjeux (transition énergétique, changement climatique ...) ;
- **innove et expérimente** pour diffuser de nouvelles « façons de faire » sur le territoire ;
- **soutient** les acteurs locaux, à travers la mobilisation de financements via des appels à projet ;
- **préserve et valorise** ses patrimoines ;
- **sensibilise** sa population à travers de nombreuses animations, actions pédagogiques ou publications ;
- **rend visible son territoire** à travers des actions emblématiques : le label Géoparc mondial UNESCO, la qualité du ciel nocturne ;
- **crée de la cohérence et coopère** avec les acteurs locaux et les collectivités, mais aussi avec d'autres territoires français et européens.

Des points d'amélioration pour demain

- Mieux faire connaître le Parc, son rôle et ses missions.
- Impliquer davantage les acteurs du territoire dans le projet du Parc.

Comment les habitants perçoivent-ils le Parc ?

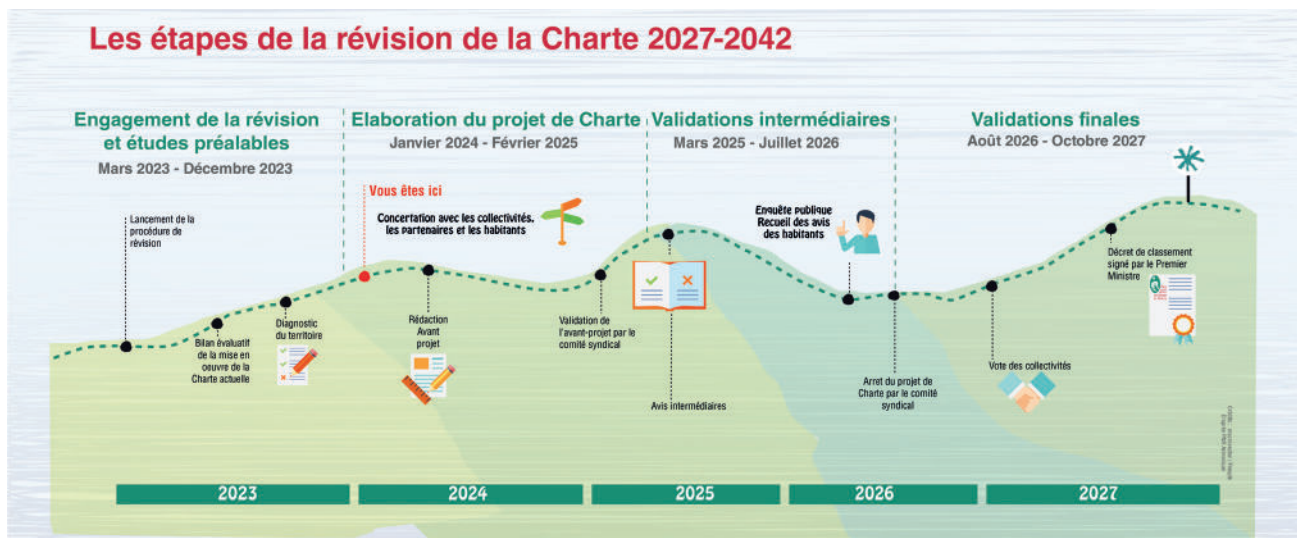
Pour répondre à cette question, une enquête a été menée à l'été 2023 auprès d'un panel d'habitants. Il en ressort que depuis 2014, les habitants cernent mieux les attributions et les missions du Parc. Leur perception globale est positive et 80% des personnes interrogées estiment que le Parc est un atout pour le territoire.

Elles formulent aussi des attentes à l'égard du Parc : une meilleure diffusion de l'information, davantage de partenariats avec les communes et les acteurs associatifs, ou encore le renforcement de son travail sur certaines thématiques : agriculture, énergies renouvelables, eau.



La Charte 2027-2042 : un nouveau projet pour le Parc

Le Parc a entamé sa révision de Charte en 2023. Ce processus va se prolonger jusqu'en 2027, année où débute la nouvelle Charte.



Le périmètre d'étude

Les communes concernées par la révision de la Charte sont bien sûr les 95 qui font déjà partie du Parc, mais aussi 21 nouvelles communes qui souhaitent rejoindre le Parc et répondent à certains critères fondamentaux : elles partagent l'identité et la qualité naturelle et paysagère des Causses du Quercy. Au total, ce sont donc 116 communes qui composent ce nouveau périmètre. Parmi les nouvelles arrivées, six sont situées dans le département du Tarn-et-Garonne. *Voir carte page 2*

Pourquoi participer ?

La révision de la Charte du Parc vous concerne !

Le Parc écrit son avenir avec toutes les parties prenantes de son territoire. En tant qu'habitant-e, votre avis est précieux pour nous aider à définir les ambitions et orientations du futur projet de territoire. C'est ensemble que nous agissons pour nous adapter aux enjeux d'aujourd'hui et de demain.

La concertation

Vous habitez sur le territoire du Parc ? Venez participer à l'écriture de la nouvelle Charte ! Pour donner votre avis, des réunions publiques seront organisées **lundi 18 mars à 18h** dans les communes suivantes :

Alvignac
Arcambal
Béduer
Caylus
Labastide-Murat
Vaylats

A vos agendas !

Donnez votre avis !

Répondez à l'enquête en ligne pour donner votre vision du Parc et vos attentes pour l'avenir :



Les rendez-vous de 2024

Questions pour un Parc

Savez-vous ce qu'est un Parc naturel régional ? Pourquoi et comment est-il créé ? Qui sont les acteurs qui le font vivre ? Venez tester vos connaissances à la Maison du Parc !

Rendez-vous les **vendredis 1^{er} mars et 22 mars à 20h30**. En guise de billet d'entrée, apportez un objet représentant "votre" Parc.

La Transhumance vers 2042

Du 9 au 18 mai, venez participer à une grande traversée du Parc : une randonnée pédestre de 10 jours et 150 km. A chaque étape, vous explorerez un des grands enjeux de la prochaine Charte. Sur le chemin, vous rencontrerez des personnes porteuses d'initiatives inspirantes. Un voyage dans le temps et dans l'espace, pour imaginer ensemble le futur tel que nous le souhaitons !

Programme et détail de l'itinéraire sur
www.parc-causses-du-quercy.fr

Une aventure menée avec le collectif artistique Fusées et l'association des Parcs du Massif Central.

Les 25 ans du Parc





Le **12 octobre**, tous à Assier pour célébrer les 25 ans du Parc ! Au programme : un marché de producteurs et d'initiatives locales, des impromptus artistiques, et un concert suivi d'un bal pour clôturer la soirée en beauté. Ne manquez pas cet événement festif !

Plus d'informations à venir

Itinéraire de la Transhumance vers 2042



Restons en contact !

-  Parc naturel régional des Causses du Quercy
Les Canavals - Labastide-Murat
46240 Coeur-de-Causse
-  05 65 24 20 50
-  www.parc-causses-du-quercy.fr
-  contact@parc-causses-du-quercy.org

